

ACTION URGENTE

CORÉE DU NORD. UN PASTEUR A ÉTÉ LIBÉRÉ APRÈS PLUS DE DEUX ANS DE DÉTENTION

Lim Hyeon-soo, pasteur canadien de 62 ans, a été libéré d'un camp de travail nord coréen après avoir passé plus de deux ans et demi en détention. Reconnu coupable d'avoir « conspiré en vue de renverser le régime » en 2015, il avait été condamné à la réclusion à perpétuité assortie de travaux forcés. Le gouvernement canadien a confirmé que Lim Hyeon-soo pourra bientôt rejoindre sa famille au Canada.

Mercredi 9 août 2017, Lim Hyeon-soo a été « libéré pour raisons médicales » pour des « raisons humanitaires ». Il a souffert de nombreux problèmes de santé durant sa détention, notamment de malnutrition, d'hypertension, d'arthrite et de problèmes d'estomac – effet secondaire d'un médicament qui n'a pas été administré correctement.

Depuis 1997, Lim Hyeon-soo s'est rendu plus de 100 fois en Corée du Nord en mission humanitaire. Reconnu coupable d'avoir « conspiré en vue de renverser le régime » en décembre 2015, il avait été condamné à la réclusion à perpétuité assortie de travaux forcés. Détenu depuis janvier 2015, ce pasteur canadien a passé les deux dernières années et demi entre le camp de travail et un hôpital, compte tenu de ses problèmes de santé.

Ces dernières années, les autorités nord-coréennes ont condamné plusieurs personnes, notamment étrangères, à des peines d'emprisonnement de 10 ans et plus. Ces sentences sont souvent prononcées à l'issue de procédures judiciaires bafouant les normes internationales d'équité des procès. Des personnes ont été reconnues coupables d'infractions telles que « subversion » et « espionnage », souvent malgré un manque de preuves. Les religieux représentent un pourcentage important des personnes condamnées à de longues peines.

La société civile internationale et des gouvernements ont fait pression sur la Corée du Nord pour que Lim Hyeon-soo reçoive les soins dont il a besoin et pour lui permettre de retourner au Canada. Le porte-parole de la famille remercie la communauté internationale pour son soutien.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du réseau Actions urgentes. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 139/17. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa24/6481/2017/fr/>

Nom : Lim Hyeon-soo
Homme

Informations complémentaires sur l'AU 139/17, ASA 24/6918/2017, 10 août 2017

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

